

Conseil de Quartier La Plaine-La Prairie du 26 novembre 2020

Conseil de Quartier est ainsi dénommé en remplacement de Comité de Quartier, voté au Conseil municipal du 7 mai 2020. (Charte des comités de Conseil de quartier)

Cette nouvelle dénomination permet de poursuivre les différents temps de concertation lors des réunions et des ateliers de « Parlons ensemble de Cachan » qui se sont déroulées en 2018/2019.

La transformation des comités de quartier en conseils de quartier, avec la nomination d'adjointes de quartier renforcent la parole des habitants au sein du conseil municipal.

5 Conseils de quartier existent à Cachan avec de nouveaux interlocuteurs/trices municipaux et une adjointe de quartier.

Pour La Plaine-La Prairie :

- Elues référentes : Lucie Guillet et Zeïma Yahaya
- Adjointe de quartier : Katia Touchet

Ce Conseil de Quartier du 26 novembre 2020, s'est déroulé en visio-conférence suite à la crise sanitaire actuelle.

Ont assisté en ligne au Conseil de Quartier La Paine-La Prairie :

- Camille Vielhescaze 1^{er} adjoint de La Maire en charge de la participation citoyenne
- Jean-Paul Notte Chargé de mission sécurité tranquillité.
- Une dizaine de personnes se sont connectées à cette visio-conférence

Animatrice : Katia Touchet, exceptionnellement désignée pour ce 1^{er} conseil suite à l'environnement de la visio-conférence.

Secrétaires de séance : Albane Mervelet et Lionel Jeanjean

Nota : en règle générale, animateurs/trices et secrétaires de séance se désignent lors de ces réunions en présentiels. Un relais de ces rôles permettrait une représentation élargie avec une participation active des habitants.

Le Conseil de Quartier est un lieu d'écoute, d'échange où les habitants font part de projets, d'améliorations du cadre de vie et de l'environnement de leur quartier.

C'est aussi un lieu de discussion autour des projets municipaux, des actions municipales en cours, et, de l'organisation des projets concrets pour le quartier.

La ville de Cachan propose 8 projets sur le quartier :

- Jardins partagés (sur La Plaine existe un jardin partagé, celui de la Pitancerie)
- 1 composteur en prévision (emplacement à définir)
- Piscine attractive
- améliorer la salle du Marché
- 1 terrain de pétanque
- étang sur le terrain de l'ENS
- rénovation de l'école élémentaire de La Plaine
- développement et mise en place des actions de solidarité du quartier

Lucie Guillet (Vie associative) propose un fonds de solidarité, voté au Conseil Municipal de novembre pour des activités avec les associations, surtout celles employant du personnel.

Zaïma Yahaya (sport et loisirs) contribue au panier solidaire, et fait part de l'aide alimentaire du samedi 28 novembre à la Grange Galliéni, et de la distribution de produits d'hygiène le midi à la salle du Marché.

Infos sur l'action de solidarité concernant le quartier

Durant cette période difficile et surtout pour les personnes isolées comment les aider : porte à porte, téléphoner, solidarité entre voisins proches.

Des actes ont été mis en place :

1) le CCAS téléphone aux personnes isolées afin de pouvoir apporter aide et soutien.

2) l'OPH de Cachan distribue dans chaque boîte aux lettres différentes informations pour une aide en cas d'isolement. De plus les gardien-nes signalent les locataires qui s'isolent afin qu'un prise en charge soit établie en cas de besoin.

3) le Conseil syndical des rues de Berry et de Provence, par l'intermédiaire de Pierre Sabourin fait part de la bonne volonté de personnes pour aider celles dans le besoin. Voir aussi avec les différents réseaux connectés.

4) le site de la ville informe les différentes aides mises à disposition des habitants durant cette période difficile. Il est aussi possible de téléphoner et/ou se rendre à la Mairie de Cachan pour avoir tout renseignement utile.

5) prévoir une mise en place de collectes : jouets, vêtements, et/ou se rapprocher des associations aux alentours qui effectuent ces collectes.

Echanges avec les habitants présents à cette visio-conférence ayant pu se connecter :

1) Stationnement

- un rapport sur l'étude du stationnement sur le quartier a été communiqué en mairie le 13 juin 2019.

- des petits camions et de grandes camionnettes en stationnement prennent la place de 2 voitures de tourisme. Il serait nécessaire de trouver un terrain/parking où ils pourraient stationner.

2) Circulation

- vélo/patinette : des remarques pour ce quartier, ont été signalées lors de la réunion du comité « vélo » du 27 janvier 2020.

- aux heures d'entrée/sortie de l'école de La Paine, rue F. Rude, stationnement de voitures qui gênent énormément la circulation des piétons et des voitures –risques d'accidents-

- la rue F. Rude est en sens unique du Carrefour des Poulets à la rue des Sausaies, les chauffeurs des voitures empruntent le sens interdit surtout pour accéder au parking Rude.

3) Nuisances sur la voie publique

- rassemblements de voitures devant et à l'intérieur de parking couvert rue F. Rude la nuit.

- rassemblements de personnes sur la dalle du marché le soir et la nuit avec rodéos de scooters et /ou barbecue.

- parking 3F, squatts, vente de drogues, soirées bruyantes organisées.

- trafics de stupéfiants dans le passage entre La Fabrique et les commerçants av. de la Division Leclerc.

- avenue de l'Europe, sécurité inexistante malgré le seul point de sécurité pour la traversée de l'avenue côté piscine au parking 3F. Les voitures circulent à grande vitesse.

- frelons asiatiques sur le bâtiment des numéros impairs av. de Lattre, côté rue F. Rude. Voir avec le comité hygiène et sécurité ?

